

## La Réunion-Mayotte

### L'insertion sur le marché du travail à Mayotte Le diplôme, clé de l'insertion professionnelle

À Mayotte, en 2018, seules 27 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire possèdent un diplôme qualifiant, contre 72 % en métropole. À Mayotte, accéder à un emploi est bien plus difficile. Mais avoir un diplôme y est valorisé : ceux qui en possèdent un sont autant en emploi qu'en métropole. Les niveaux de formation sont très différents selon l'origine. Ainsi, les communes de l'ouest et de Petite-Terre, où les natifs de l'étranger sont moins nombreux, abritent des populations davantage diplômées. Mais quel que soit le lieu de naissance, grâce au développement de la scolarisation, les jeunes générations sont plus diplômées que leurs aînés. Environ 25 000 personnes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi ni en formation, soit quatre jeunes sur dix. La plupart d'entre eux sont nés à l'étranger et souhaitent travailler. Entre 20 et 29 ans, ce sont même six jeunes sur dix qui sont sans emploi et sans formation. À Mayotte, 6 % des emplois sont des contrats aidés. En lien avec le taux d'emploi deux fois plus faible à Mayotte qu'en métropole, l'insertion est faible après le contrat aidé : six mois après la fin du contrat aidé, un bénéficiaire sur cinq est en emploi. En métropole, même si elle reste difficile, l'insertion est deux fois plus fréquente.

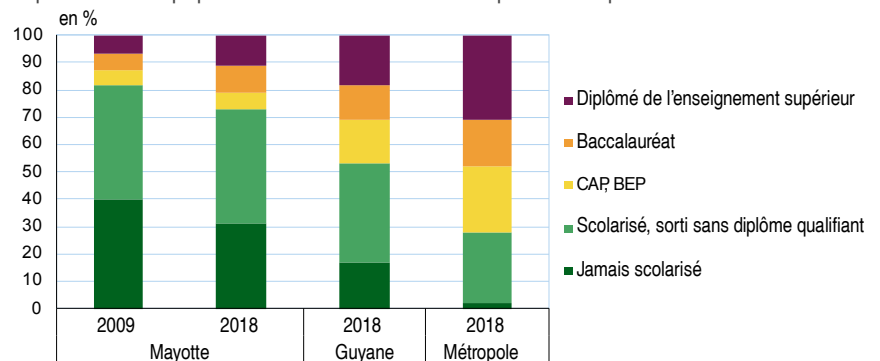
Aurore Fleuret, Philippe Paillole, Insee

À Mayotte, en 2018, sur les 122 000 personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire, seules 27 % détiennent un **diplôme qualifiant** (au moins un CAP ou BEP, *figure 1*). Cette part est nettement plus faible qu'en métropole (72 %) et qu'en Guyane (47 %), département qui compte comme Mayotte une forte proportion d'adultes nés à l'étranger.

Ce faible niveau de qualification freine l'accès à l'emploi : seules 30 % des personnes en âge de travailler ont un **emploi** à Mayotte, soit deux fois moins qu'au niveau national (66 %).

#### 1 Les diplômés restent rares à Mayotte

Répartition de la population selon la scolarité ou le plus haut diplôme obtenu



Champ : personnes de 15 ans ou plus ayant quitté le système scolaire ou jamais scolarisées.

Sources : enquête Emploi Mayotte (situation au 2<sup>e</sup> trimestre), enquête Emploi en continu en métropole et en Guyane.

## À diplôme identique, un accès à l'emploi équivalent à la métropole

Diplôme, et plus largement scolarisation, jouent un rôle essentiel dans l'insertion professionnelle. Ainsi, seuls 17 % des habitants de Mayotte de 15 ans ou plus qui n'ont jamais été scolarisés détiennent un emploi (figure 2). Avoir été scolarisé, même sans avoir obtenu de diplôme, multiplie par deux les chances d'avoir un emploi. Celles-ci augmentent encore avec le niveau de diplôme : 55 % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP ont un emploi et 81 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

À niveau de diplôme équivalent, en dépit d'un marché du travail plus restreint, les habitants de Mayotte ont autant de chances d'avoir un emploi que les habitants de métropole. Avec l'élévation globale du niveau de formation, la valeur relative du diplôme semble néanmoins diminuer dans le temps. Par exemple, 55 % des détenteurs d'un CAP ou BEP ont un emploi en 2018 contre 71 % en 2009.

Si le diplôme en constitue la clé majeure, d'autres facteurs favorisent l'accès à l'emploi : le sexe, l'origine ou l'âge. Ainsi, à diplôme identique, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes. C'est aussi le cas des natifs de Mayotte ou de métropole par rapport aux natifs de l'étranger, majoritairement des Comores. Au-delà du diplôme, l'expérience professionnelle joue un rôle déterminant : les plus jeunes détiennent moins souvent un emploi que leurs aînés, même à diplôme identique.

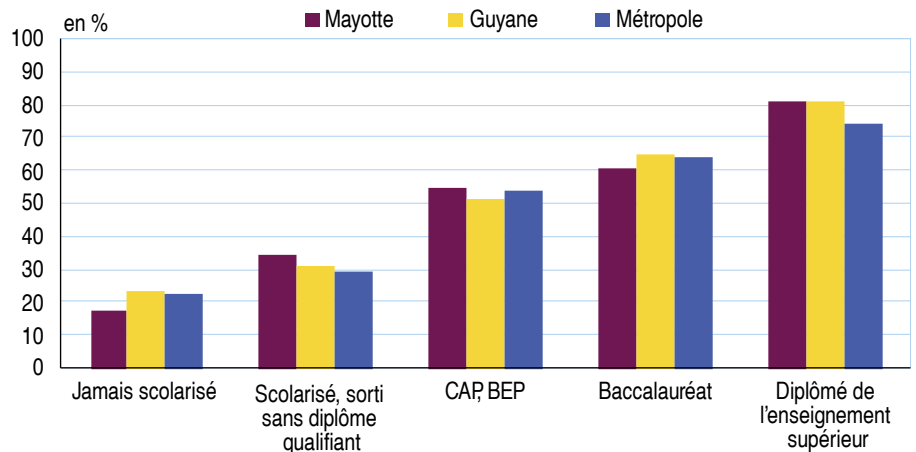
## Des niveaux de formation très différents selon l'origine

Formation et lieu de naissance sont très liés. Parmi les 70 000 natifs de l'étranger âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, 86 % n'ont pas de diplôme qualifiant (figure 3). Parmi les 45 000 natifs de Mayotte, la part des non-diplômés est moindre, mais reste importante (62 %). Les 7 000 personnes nées ailleurs en France ont un niveau de diplôme particulièrement élevé : deux tiers d'entre elles sont diplômées du supérieur. Les natifs de l'étranger ont moins souvent été à l'école : 37 % des femmes n'ont pas été à l'école contre 25 % des hommes.

Diplôme et expérience de mobilité dans une autre région française sont très liés. Les habitants de Mayotte qui ont passé au moins six mois à La Réunion ou en métropole sont plus diplômés que les autres (67 % contre 27 % pour l'ensemble des 15 ans et plus). La poursuite des études à La Réunion ou en métropole est très fréquente : en 2015, deux tiers des néo-bacheliers ont quitté Mayotte pour poursuivre leurs études. C'est deux fois plus qu'au niveau national ou qu'en Guyane où un tiers des néo-bacheliers ont quitté leur Académie lorsqu'ils poursuivaient leurs études.

## 2 Scolarisation et diplôme augmentent les chances d'être en emploi

Taux d'emploi selon la scolarité ou le plus haut diplôme obtenu en 2018

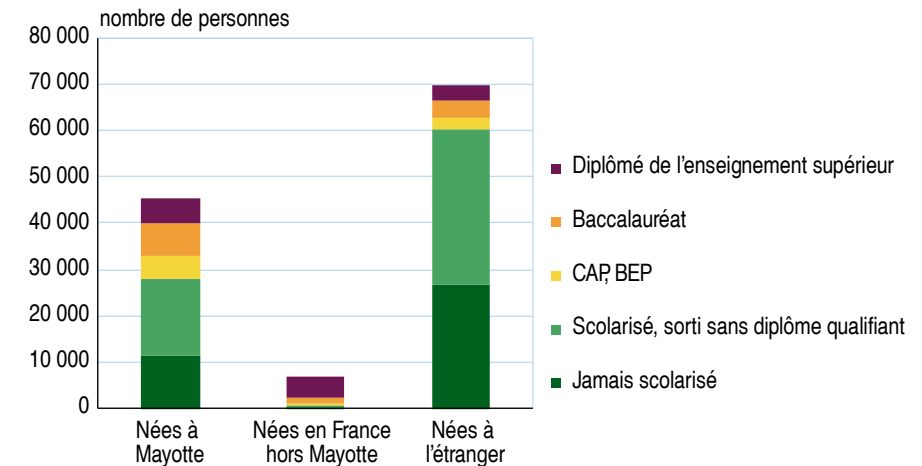


Champ : personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire ou jamais scolarisées.

Sources : Insee, enquête Emploi Mayotte (situation au 2<sup>e</sup> trimestre), enquête Emploi en continu France métropolitaine 2018.

## 3 Six natifs de Mayotte sur dix n'ont pas de diplôme

Scolarité ou plus haut diplôme obtenu selon le lieu de naissance en 2018



Champ : personnes de 15 ans ou plus ayant quitté le système scolaire ou jamais scolarisées.

Source : Insee, enquête Emploi Mayotte 2018, situation au 2<sup>e</sup> trimestre.

communes où la population en âge de travailler est mieux insérée qu'ailleurs sur le marché du travail.

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir de diplôme (74 % contre 71 %), mais elles sont surtout beaucoup plus nombreuses à ne pas avoir été scolarisées : 37 % des femmes n'ont pas été à l'école contre 25 % des hommes.

Diplôme et expérience de mobilité dans une autre région française sont très liés. Les habitants de Mayotte qui ont passé au moins six mois à La Réunion ou en métropole sont plus diplômés que les autres (67 % contre 27 % pour l'ensemble des 15 ans et plus). La poursuite des études à La Réunion ou en métropole est très fréquente : en 2015, deux tiers des néo-bacheliers ont quitté Mayotte pour poursuivre leurs études. C'est deux fois plus qu'au niveau national ou qu'en Guyane où un tiers des néo-bacheliers ont quitté leur Académie lorsqu'ils poursuivaient leurs études.

## Le niveau de formation progresse

Le développement des infrastructures scolaires et la scolarisation de masse depuis le milieu des années 1970 ont favorisé l'accès à l'école de plus en plus d'habitants de Mayotte. De fait, les jeunes sont bien plus diplômés que leurs aînés : 72 % des natifs de Mayotte âgés de 25 à 34 ans sont diplômés contre 57 % entre 35 et 44 ans. Il en va de même des natifs de l'étranger, même si leur niveau de formation reste faible : entre 25 et 34 ans, 19 % sont diplômés, contre 8 % entre 35 et 44 ans.

Globalement, la part des diplômés progresse depuis 2009, mais cette hausse est atténuée par l'arrivée plus importante ces dernières années de natifs de l'étranger, principalement nés aux Comores : leur niveau de formation est nettement plus faible que les autres.

## 25 000 jeunes ne sont ni en emploi ni en formation

Conséquence de nombreuses sorties précoces du système scolaire, d'un niveau de formation qui reste trop faible et du manque d'emplois sur l'île, 25 000 jeunes de Mayotte âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2018, soit 5 000 de plus qu'en 2009. Ainsi, entre 15 et 29 ans, 39 % des jeunes ne sont ni en emploi ni en formation, en 2018 comme en 2009. La part des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation à Mayotte est comparable à celle en Guyane (38 %). Elle est trois fois inférieure en métropole (13 %).

La plupart d'entre eux sont nés à l'étranger : 63 % des jeunes nés à l'étranger sont dans cette situation, contre 22 % des jeunes nés à Mayotte et 11 % de ceux nés en métropole (figure 6). Les jeunes femmes sont plus souvent sans emploi ni formation : 46 % d'entre elles contre 33 % des jeunes hommes.

Avant 20 ans, la plupart faisant encore des études, la proportion de jeunes habitants de Mayotte ni en emploi ni en formation reste limitée. Mais la déscolarisation étant précoce à Mayotte, la part des jeunes sans emploi ni formation atteint déjà 27 % à 19 ans et culmine ensuite à 63 % entre 20 et 29 ans.

Les jeunes qui n'ont jamais été à l'école, ou qui n'ont été qu'à l'école primaire, sont plus de 87 % à n'avoir ni emploi ni formation. Le risque de n'avoir ni emploi ni formation est divisé par trois dès qu'ils sont allés au collège ou au lycée.

## 75 % des jeunes ni en emploi ni en formation souhaitent travailler

Parmi les jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, les trois quarts souhaitent travailler. Ils se répartissent à parts égales entre **chômeurs respectant les critères du Bureau international du travail** (disponibles et faisant des démarches pour trouver un emploi) et jeunes aux frontières du chômage et de l'inactivité. Ces derniers souhaitent travailler, mais ils ne font aucune démarche de recherche, soit parce qu'ils sont dans une situation irrégulière (la moitié d'entre eux), soit par découragement (un tiers d'entre eux).

Quant aux 6 000 jeunes ni en emploi ni en formation qui ne souhaitent pas travailler, il s'agit majoritairement de femmes (67 %) et de personnes nées à l'étranger (68 %). Ils sont encore moins nombreux que les autres à avoir un diplôme. ■

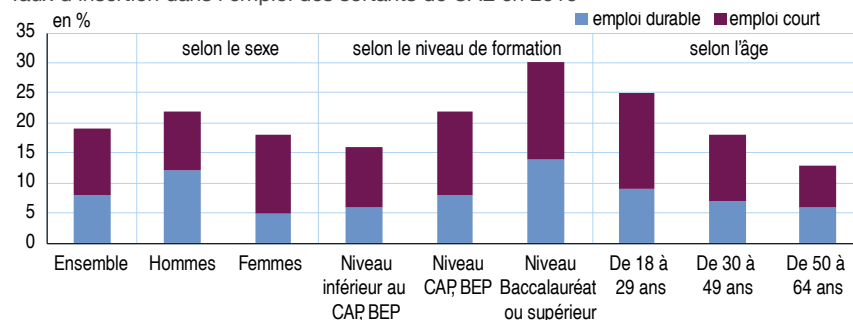
## À Mayotte, 6 % des emplois sont des contrats aidés

Fin 2018, 2 600 habitants de Mayotte bénéficient d'un **contrat aidé**, soit 6 % des personnes en emploi contre 1 % en métropole et 3 % en Guyane. La plupart d'entre eux (1 900) bénéficient du contrat aidé « Parcours Emploi Compétences » (PEC), tandis que 400 travaillent dans une structure d'**insertion par l'activité économique** (IAE), essentiellement dans des ateliers ou chantiers d'insertion. Mis en place début 2018, les contrats PEC succèdent aux **contrats d'accompagnement dans l'emploi** (CAE). Ils s'adressent à des personnes éloignées du marché du travail : la moitié des bénéficiaires sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus de deux ans. Comme dans le reste de la population, ils sont peu ou pas diplômés : 60 % ont un niveau de formation inférieur au CAP-BEP et 22 % ont un niveau de formation CAP-BEP. Ces contrats permettent aussi la création d'emplois dans des structures qui peineraient à créer un poste sans la subvention liée au contrat. La plupart des bénéficiaires sont des femmes (72 %), majoritairement recrutées par les communes, par exemple pour les travaux d'entretien et de nettoyage dans les écoles.

En lien avec le taux d'emploi deux fois plus faible à Mayotte qu'en métropole, l'insertion est rare après le contrat aidé : parmi les 2 200 bénéficiaires de contrats aidés sortis en 2016, seul un bénéficiaire sur cinq a un emploi six mois après (figure 4). En métropole, même si elle reste difficile, l'insertion est deux fois plus fréquente. À Mayotte, l'insertion est rare y compris parmi les bénéficiaires mahorais qui ont un niveau baccalauréat et au-delà : 30 % d'entre eux ont un emploi six mois plus tard, et encore n'est-ce qu'un emploi court pour la moitié d'entre eux. Les femmes en particulier peinent à trouver un emploi durable à la sortie du contrat aidé (5 % contre 12 % pour les hommes). L'âge constitue lui aussi un frein à l'insertion à la sortie d'un contrat aidé : seuls 13 % des bénéficiaires âgés de 50 à 64 ans ont un emploi six mois après la fin du contrat aidé, contre 25 % pour les bénéficiaires de 18 à 29 ans.

### 4 Six mois après la fin du contrat aidé, un bénéficiaire sur cinq est en emploi

Taux d'insertion dans l'emploi des sortants de CAE en 2016



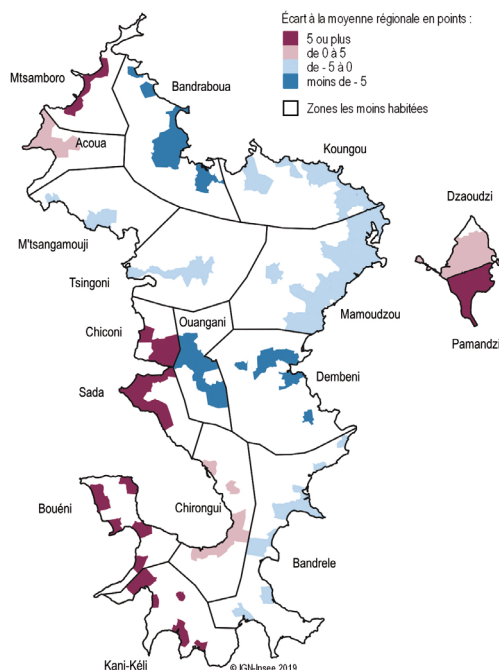
Lecture : Six mois après leur sortie de CAE, 19 % des personnes déclarent être en emploi, dont 8 % en emploi durable (CDI, CDD de plus de six mois, titularisations dans la fonction publique, emplois de travailleur indépendant – les emplois aidés sont exclus de cette catégorie, quelle que soit leur durée).

Champ : personnes sorties d'un contrat aidé CAE en 2016 à Mayotte.

Source : Agence de service et de paiement (ASP), enquête auprès des sortants de contrat aidé ; traitement Dares.

### 5 Davantage de diplômés à l'ouest de l'île et en Petite-Terre

Écart à la moyenne régionale de la proportion de diplômés par commune en 2017

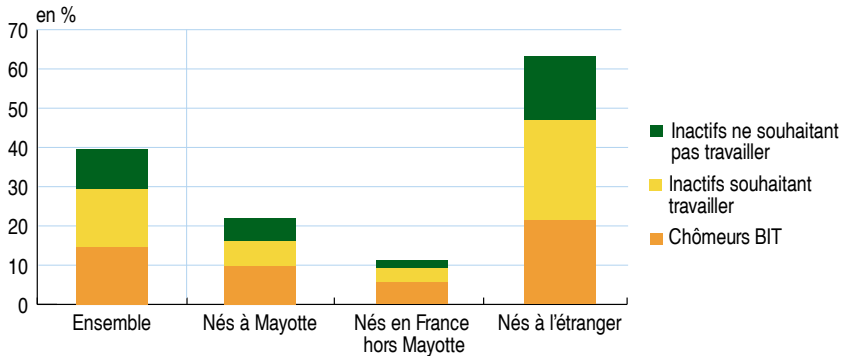


Lecture : à Mtsamboro, la part de diplômés est supérieure de 6 points à la moyenne régionale.

Source : Insee, Recensement de la population 2017.

## 6 La plupart des jeunes nés à l'étranger ne sont ni en emploi ni en formation

Part des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, selon leur lieu de naissance en 2018



Champ : personnes de 15 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi Mayotte 2018, situation au 2<sup>e</sup> trimestre.

## Définitions

**Diplôme qualifiant :** tout diplôme, hors brevet des collèges (ex-BEPC) et certificat d'études primaires.

**Personne en emploi :** au sens du Bureau international du travail, personne ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence, ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité...) et de durée.

**Chômeurs au sens du Bureau international du travail :** personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi
- ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

« **Halo** » autour du chômage ou inactifs souhaitant travailler : personnes sans emploi qui :

- ont effectué une démarche active de recherche d'emploi mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- n'ont pas effectué de démarche active de recherche, mais souhaitent un emploi et sont disponibles pour travailler ;
- souhaitent un emploi, mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche et ne sont pas disponibles pour travailler.

**Contrat aidé :** contrat de travail dérogatoire au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

**Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) :** dans le secteur non marchand, contrat destiné à favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Depuis fin 2016, ces contrats ont progressivement pris fin.

**Insertion par l'activité économique (IAE) :** secteur qui a pour mission d'aider les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières à se réinsérer progressivement sur le marché du travail. Des structures conventionnées par l'État recrutent des personnes généralement agréées par Pôle emploi, ce qui leur ouvre droit à des aides financières. Le parcours d'insertion a une durée initiale de vingt-quatre mois.

## Partenariat

Dans le cadre des politiques locales de développement des entreprises, d'insertion professionnelle des publics en difficulté et de l'accompagnement au maintien et au retour à l'emploi, la Diercte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Mayotte, la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) et l'Insee se sont associés pour mener une analyse du marché du travail local et sur les difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi et les entreprises mahoraises.

Cette meilleure connaissance de l'évolution du marché du travail, de la localisation de l'emploi et de l'insertion professionnelle doit permettre d'adapter l'action publique en matière d'emploi et de formation professionnelle aux spécificités de notre département.

Avec seulement un tiers de la population qui occupe un emploi, et un taux de chômage de 35 %, une connaissance plus pointue du marché du travail et des freins à l'accès à l'emploi est essentielle pour mobiliser les acteurs publics et les partenaires économiques et sociaux, utiliser au mieux les dispositifs en matière d'emploi et de formation professionnelle et ainsi répondre aux besoins du territoire, de ses entreprises et de sa population.

Insee - Service régional de Mayotte  
Pôle d'affaires Kawéni ; Z.I. Kawéni  
BP 1362  
97600 Mamoudzou

Directeur de la publication :  
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :  
Julie Boé

Impression et composition :  
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham  
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)  
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)  
© Insee 2019

## Pour en savoir plus :

- Fleuret A., Paillole P., « Évolution du marché du travail mahorais de 2009 à 2018 – Un emploi pour trois adultes », *Insee Flash Mayotte* n° 93, septembre 2019 ;
- Mureau C., « L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activité et localisation - Des emplois marchands encore peu nombreux, très concertés dans l'Est », *Insee Analyses Mayotte* n° 20, septembre 2019 ;
- Chaussy C., Merceron S., Paillole P., « De l'école à l'emploi à Mayotte : les inégalités hommes-femmes se réduisent », *Insee Flash Mayotte* n° 46, mars 2017 ;
- Fabre E., Rivière J., « Formation et emploi en 2014 – Trois Mahorais sur quatre sans diplôme », *Insee Flash Mayotte* n° 21, novembre 2015 ; [www.insee.fr](http://www.insee.fr).
- Daudin V., Michaïlesco F., « Quatre jeunes sur dix en grande difficulté à l'écrit à Mayotte », *Insee Mayotte Infos* n° 70, février 2014.
- Fabre J., Pawlowski E., « Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation », *Insee Première* n° 1727, janvier 2019.

